



Extrait du registre des
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 28 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit du mois de février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du vingt-trois février 2024 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 16

Mme Manon ATHENOUR, Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Roland BERNARD, Mme Aurélie DESSEIN, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Frédéric GAILLAND, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Dominique GOURY, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 3

Mme Emilie DROUHOT, Mme Nathalie LAJKO et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 2

Mme Emilie DROUHOT ayant donné pouvoir à Mme Virginie LE TOUMELIN, Mme Nathalie LAJKO ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET CCAS

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'approbation du compte de gestion.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Yves GARNIER (1er adjoint), le Conseil municipal examine le compte administratif du budget CCAS de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur. Les équilibres s'établissent comme suit :

	TOTAL PREVU 2023	CA 2023
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	6 007,71	2 589,35
011 - Charges à caractère général	100,00	-
65 - Autres charges de gestion courante	5 907,71	2 589,35
RECETTES	6 007,71	6 007,71
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	7,71	7,71
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	-	-
74 - Dotations, subventions et participations	6 000,00	6 000,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	1 529,54	-
21 - Immobilisations corporelles	1 529,54	-
RECETTES	1 529,54	1 529,54
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 529,54	1 529,54



Présentation des résultats de clôture de l'exercice :

EXECUTION DU BUDGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 589,35	G 6 000,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit) 0,00	I (si excédent) 7,71
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit) 0,00	J (si excédent) 1 529,54
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 589,35	= G+H+I+J 7 537,25
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 589,35	= G+I+K 6 007,71
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 1 529,54
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 589,35	= G+H+I+J+K+L 7 537,25

Hors de la présence de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Approuver le compte administratif du budget annexe CCAS 2023,

ARTICLE 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents.

Membres en exercice :	19	Pour :	16
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres représentés :	1	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 04 MARS 2024
Affiché ou publié le : 01 MARS 2024

Ainsi fait et délibéré le 28 février 2024
Pour copie conforme

Le Maire

Laurent DAUMARK